



# Les Prix de l'Île 2014



*Félicitations à tous !*



## Les Prix de l'île

Instaurés en 1991, les *Prix de l'île* sont devenus une tradition d'excellence à l'île d'Orléans. Ils sont nés de la concertation et de la collaboration de plusieurs organismes soucieux d'assurer la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages ruraux exceptionnels de ce site patrimonial : le ministère de la Culture et des Communications, la Chambre de commerce, la MRC ainsi que le CLD. Les Prix de l'île ont pour but d'encourager et de rendre hommage à tous ceux et celles qui, par leurs interventions remarquables, mettent en valeur le patrimoine culturel et naturel de ce lieu unique.

Le site patrimonial de l'île d'Orléans n'est pas un territoire ordinaire pour quiconque voulant réaliser un projet de construction ou de rénovation. En effet, les valeurs historique, architecturale, paysagère, agricole et naturelle sont essentielles à considérer dans toute intervention sur le territoire, que ce

soit d'implanter une enseigne ou de construire une nouvelle résidence. Les *Prix de l'île* sont donc l'occasion de démontrer comment les propriétaires ont intégré ces caractéristiques afin que leur projet soit respectueux du contexte immédiat et global.

À ce jour, un peu plus de 300 projets ont été récompensés dans diverses catégories. Cette année, l'édition des *Prix de l'île* 2014 tient à souligner le travail exceptionnel de plusieurs propriétaires dans les catégories suivantes : *Nouvelle enseigne, Nouvelle construction, Transformation et agrandissement, Sauvegarde, Réhabilitation, Paysage* et le *Grand Prix*. Il est à noter que la catégorie *Paysage* est une nouvelle venue. La notion de paysage fait dorénavant partie des préoccupations quotidiennes lorsqu'il est question de conservation du patrimoine et c'est pourquoi le comité organisateur des prix a jugé primordial de souligner les interventions qui mettent en valeur le paysage orléanais.

## Mot du comité des Prix de l'île

Pour sa 19<sup>e</sup> édition, les Prix de l'île sont ravis d'honorer treize finalistes dont les interventions se sont largement démarquées des autres projets. Parmi les quelque 1500 demandes de permis reçues entre le 1<sup>er</sup> octobre 2010 et le 31 décembre 2013, un tri a été fait afin de retenir tous les dossiers susceptibles d'être finalistes. Le comité a étudié une quarantaine de dossiers afin de relever les treize finalistes de cette édition. Leurs projets reflètent l'architecture traditionnelle orléanaise, un souci d'intégration et la volonté de mettre en valeur le patrimoine de l'île d'Orléans.

Outre les finalistes, il est important de mentionner le nombre élevé de dossiers intéressants. Cela illustre bien la volonté et la passion des propriétaires orléanais à embellir et préserver leur milieu de vie. Même si ces derniers ne sont pas honorés, le comité tient à les féliciter pour leur beau travail et leur investissement.

La conservation du patrimoine est un enjeu de société et chaque propriétaire y joue un rôle. En effet, il n'est pas de la responsabilité unique du ministère de la Culture et des Communications et de la MRC de veiller à la transmission du patrimoine aux futures générations. Chaque bonne intervention vient enrichir l'ensemble bâti de l'île, un patrimoine qui se forme de génération en génération.



© ARTHUR PLUMPTON

## Partenaires et Commanditaires



**Desjardins**  
Caisse de L'Île-d'Orléans

*Entente*  
de développement culturel  
de la MRC de L'Île d'Orléans



Culture  
et Communications  
Québec



LA CHAMBRE DE COMMERCE  
DE L'ÎLE D'ORLÉANS

**BMR**

Centre de rénovation R. Létourneau

**Autour de l'île**

## Présentation du jury

Le jury est composé de 5 membres et d'un membre invité pour le *Prix paysage*.



### **Mme Isabelle Paradis**

Isabelle Paradis est restauratrice de sculptures de pierre au Centre de conservation du Québec. Sa passion et sa dévotion pour la restauration l'a menée, elle et son conjoint, à acquérir une ancienne résidence de ferme à St-Pierre et à la restaurer depuis les dix dernières années. Outre sa maison et son travail, Mme Paradis a réalisé une étude sur la finition intérieure des résidences rurales à l'île d'Orléans. Son travail a permis d'établir les types de finis ainsi que les couleurs utilisés selon l'époque de construction.



### **Mme Alex Lachance-Fortin**

Conseillère en patrimoine à la Direction de la Capitale-Nationale au ministère de la Culture et des Communications, Mme Lachance-Fortin est en charge de la majorité des dossiers d'autorisation concernant l'île d'Orléans. Ses formations en architecture et en urbanisme l'ont menée à se concentrer sur les enjeux liés à l'aménagement du territoire. C'est avec joie qu'elle a accepté d'être membre du jury.



### **M. Arthur Plumpton**

Ingénieur, photographe et conseiller municipal à Sainte-Famille, M. Plumpton entretient une passion avec le patrimoine bâti depuis de nombreuses années. Propriétaire d'un ancien corps de ferme, il en restaure les trois bâtiments avec soin et patience. En tant que conseiller municipal, il est en charge du comité sur la culture, le patrimoine et la qualité de vie pour sa municipalité.



### **M. Pierre Lahoud**

Historien et photographe, Pierre Lahoud a choisi le point de vue des nuages pour exprimer son amour de l'architecture et des paysages du Québec. Malgré les difficultés qu'imposent la photographie aérienne et, davantage encore, le climat québécois, il sillonne son pays en avion depuis plus de trente ans, caméra au poing, à la recherche de la lumière et de l'angle qui révéleront des trésors insoupçonnés. Il a ainsi réalisé des milliers de photographies aériennes, dont un grand nombre sont régulièrement publiées et exposées, au Québec et à l'étranger.



### **Mme Françoise Roy**

Mme Roy est chargée de projet pour l'Entente spécifique pour les paysages qui regroupe les MRC de Charlevoix, Charlevoix Est, La Côte-de-Beaupré, Portneuf et l'île d'Orléans. Le rôle de cette entente est de favoriser la mise en valeur, la protection et l'évolution positive des paysages dans les MRC. Mme Roy a été invitée pour le prix *Paysage*.



### **Mme Marie-Andrée Thiffault**

Mme Thiffault œuvre à la MRC de L'Île-d'Orléans depuis un peu plus de deux ans en tant que responsable du Site patrimonial. En plus d'être sa nouvelle sa terre d'accueil, l'île est devenue un laboratoire à ciel ouvert pour y étudier les différents enjeux et types d'intervention en conservation du patrimoine. Tant au niveau de l'architecture contemporaine que patrimoniale, le territoire orléanais lui offre la possibilité de partager ses connaissances et de les parfaire.

## GAGNANT

Catégorie : Nouvelle Enseigne

**Nouvelle enseigne qui s'intègre de manière exceptionnelle dans son contexte et qui respecte les éléments caractéristiques du site patrimonial de l'île d'Orléans.**

### *Le gîte « La cinquième saison »*

(Jean-Yves Goupil et Pierre Nadeau)

1742, chemin Royal, Saint-Jean, Île d'Orléans

Cette nouvelle enseigne du gîte « *La cinquième saison* » se démarque par son intégration judicieuse, sa recherche au niveau du graphisme et la qualité de son exécution. En effet, légèrement en retrait du chemin et de la résidence, l'enseigne, de petit gabarit, s'intègre de manière harmonieuse avec le bâtiment et le met en valeur. Le graphisme reprend des éléments architecturaux traditionnels de la résidence, tels que les fenêtres à 6 carreaux, le détail de chambranles des fenêtres, ainsi que celui de la corniche. Le tout est sculpté dans du bois, présenté de manière symétrique et ordonnée. Le modèle de potence est raffiné et complète de façon remarquable l'enseigne sur bois. C'est pourquoi le jury salue l'intégration fort réussie de cette enseigne située en plein de cœur du village de Saint-Jean.

Félicitations !



## FINALISTES

### *Aux trois baies*

(Sandra Houde)

2140, chemin Royal Saint-Pierre, Île d'Orléans

Le jury apprécie la matérialité, les couleurs et les proportions de cette enseigne qui est très bien adaptée pour le milieu agricole.



### *La boulangerie Blouin*

(Jérôme Lajeunesse)

3965, chemin Royal Sainte-Famille, Île d'Orléans

Le jury souligne le graphisme sobre et élégant de cette enseigne sur potence qui devient un élément signalétique dans le village de Sainte-Famille.





**GAGNANT**

Catégorie : Nouvelle Construction

**Nouvelle construction qui s'intègre de manière exceptionnelle dans son contexte et qui respecte les éléments caractéristiques du site patrimonial de l'île d'Orléans.**

### *La Villa des Bosquets*

1244, chemin Royal, Saint-Pierre, Île d'Orléans

Intégrer un bâtiment avec un programme volumineux comme une résidence pour personnes âgées dans un cœur de village traditionnel tel que Saint-Pierre représente tout un défi. Le jury considère que la *Villa des Bosquets* l'a relevé avec brio. En effet, malgré sa volumétrie importante en comparaison avec les autres bâtiments, elle s'intègre parfaitement dans le tissu villageois grâce, notamment, à son retrait du chemin Royal, à la végétation en façade et à la position du stationnement à l'arrière. Plus spécifiquement, la villa des Bosquets reprend une architecture de villégiature traditionnelle avec d'imposantes galeries couvertes, un parement de bois blanc et des lucarnes. Sa façade modulée est devenue un élément signifiant dans le village de Saint-Pierre. Le jury tient aussi à souligner la contribution du ministère de la Culture et des Communications dans ce projet. Bref, la *Villa des Bosquets* donne l'impression qu'elle a toujours été là, un critère important lorsqu'il est question des cœurs de village!



# GAGNANT

Catégorie : Réhabilitation

**Intervention exceptionnelle de réhabilitation « qui vise à rendre possible un usage continu ou contemporain compatible avec le lieu patrimonial, ou l'une de ses composantes, en y effectuant des réparations, des modifications ou des ajouts, tout en protégeant la valeur patrimoniale ».** (Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada, 2003, p.3)

## *3 poules à l'Île*

(Claude Dombrowski et Christine Beaulieu)

1414, chemin Royal, Saint-Laurent, Île d'Orléans

Voilà un magnifique exemple d'une réhabilitation réfléchie d'un ancien poulailler en plein cœur du village de Saint-Laurent. Plusieurs ont eu l'œil sur ce bâtiment agricole, mais les coûts trop élevés des travaux de transformation pour une nouvelle vocation les ont découragés. Le projet de réhabilitation des *3 poules* fonctionne à merveille : création d'une terrasse extérieure et aménagement intérieur minimaliste pour la vente de produits artistiques. Étant donné la courte saison touristique, pas besoin d'isoler le bâtiment car la boutique est fermée l'hiver. Le résultat est surprenant : l'approche minimaliste permet de tout conserver du bâtiment original, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. À l'intérieur, l'architecture met en valeur les produits et vice versa. Le jury tient à féliciter *Les 3 poules* d'avoir insufflé une nouvelle vocation à ce poulailler qui est parfaitement compatible avec le lieu et de nous avoir fait découvrir d'une autre manière ce joyau du patrimoine agricole orléanais.





## GAGNANT

Catégorie : Sauvegarde

**Intervention exceptionnelle de conservation qui a permis de sauvegarder un bâtiment ou un lieu et d'en révéler ses composantes architecturales et patrimoniales, tout en protégeant la valeur patrimoniale.**

### *La grange du 2747, chemin Royal*

(Mme Roséann Aliano)

2747, chemin Royal, Saint-Laurent, Île d'Orléans

Conserver une grange n'est jamais une tâche bien simple! D'une part, la quantité de matériaux impliqués est énorme étant donné les dimensions. D'autre part, les épaisseurs et les types de matériaux sont souvent considérés comme « non-standard », ce qui implique des coûts supplémentaires. Le projet de sauvegarde et de mise en valeur de la grange de Mme Aliano a su jongler avec ces éléments afin de les intégrer directement dans la démarche d'intervention : Réparer, plutôt que remplacer, et le moins d'interventions possible!

Plusieurs interventions se sont alors succédé : démolir l'apentis datant des années 1960-70, consolider et peindre la toiture de tôle existante, restaurer le revêtement de planches verticales fortement détérioré du mur ouest ainsi que toutes celles des autres façades et reconstruire le pont d'accès vers l'entrée de la grange. Tous ces travaux ont été effectués par M. Michel Gosselin dans un souci d'économie de matériel et de reproduction à l'identique. Au final, la population de l'île peut maintenant admirer une grange traditionnelle dans toute sa splendeur, et ce, grâce à la détermination et au courage d'une petite équipe qui n'a pas eu froid aux yeux.

Félicitations à tous!



AVANT



APRÈS



APRÈS

## FINALISTE

### *Croix de chemin Lafleur*

(Marc Labrosse)

Chemin Lafleur, St-Jean, Île d'Orléans

Cette croix de chemin qui a plus d'une centaine d'années a été restaurée pièce par pièce alors qu'elle était à l'abandon depuis des années. Le jury salue le travail et la détermination de M. Marc Labrosse qui a réalisé tous les travaux lui-même.



AVANT

© MARC LABROSSE



APRÈS

© MARC LABROSSE

## GAGNANT

Catégorie : Paysage

**Aménagement extérieur ou infrastructure qui met en valeur de manière exceptionnelle le paysage culturel ou naturel du site patrimonial de l'île d'Orléans.**

### *La Grange du 19-P*

(Pierre Lachance et Helen Michaud)

19-P, Saint-Jean, Île d'Orléans

Les paysages orléanais sont d'une richesse incomparable et ils attirent des milliers de visiteurs chaque année. Le projet de construction de la grange de M. Lachance et de Mme Michaud vient mettre en valeur le paysage agricole de Saint-Jean de manière exceptionnelle. En effet, son architecture et ses couleurs traditionnelles, combinées à sa volumétrie, donnent l'impression que cette grange a toujours été là. De plus, le choix de son implantation est judicieux : juchée au-dessus de la falaise, en retrait du chemin Royal et légèrement désaxé, le bâtiment est en évidence dans toutes les directions. Bref, par son architecture, son gabarit et son emplacement, la grange est devenue un repère visuel dans les champs existants et a un impact important dans le paysage agricole. Le jury tient à féliciter les propriétaires pour leur travail exceptionnel et leur détermination à faire de ce bâtiment une icône dans le paysage.



## FINALISTE

### *Espace Félix-Leclerc : Le projet du Sentier d'un flâneur*

682, chemin Royal, Saint-Pierre, Île d'Orléans

Le projet du *Sentier d'un flâneur* propose aux visiteurs de découvrir la nature de l'île d'Orléans dans différents contextes, que ce soit dans les boisés, dans des champs ou dans les marécages.

Bravo à l'équipe qui a rendu ce projet possible!





## GAGNANT

Catégorie : Transformation et  
agrandissement

Rénovation ou agrandissement qui s'intègre de manière exceptionnelle dans son contexte et qui respecte les éléments caractéristiques du site patrimonial de l'Île d'Orléans ainsi que ceux du bâtiment.

### 3811, chemin Royal

(Hugues Deltil et Nathalie Béland)

3811, chemin Royal, Sainte-Famille, Île d'Orléans

Située à l'entrée du cœur de village de Sainte-Famille, cette résidence rurale datant de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, était méconnaissable tant les interventions des années 1970 avaient modifié son apparence. Depuis les dix dernières années, les propriétaires lui ont fait subir une importante opération de transformation et de conservation afin de retourner aux matériaux traditionnels. Tout d'abord, la toiture de bardeau d'asphalte a été remplacée au profit d'un revêtement traditionnel de bardeaux de cèdre de l'est. Ensuite, M. Deltil et Mme Béland se sont attaqués à la structure des fondations et du pièce sur pièce, aux fenêtres et au revêtement extérieur. Ils ont préconisé des fenêtres traditionnelles en bois ainsi qu'un déclin de bois couleur crème. Lors des travaux, ils en ont profité pour détacher le garage de la résidence afin de redonner la lisibilité au bâtiment principal. Toutes ces interventions respectueuses ont permis de conserver et de revenir aux caractéristiques traditionnelles de la résidence rurale modeste. Le jury salue le travail colossal des propriétaires qui n'est pas terminé à ce jour, mais dont les résultats sont remarquables.

Bravo et bonne continuation!



AVANT



APRÈS



## FINALISTES

### 1475, chemin Royal

(Marie-Claude Mercier et Gino Bouchard)

1475 chemin Royal, Saint-Laurent, Île d'Orléans

Cette résidence a subi des transformations majeures au courant des dernières années. Chaque élément est passé entre les fines mains des propriétaires : fenêtres, portes, moulures, déclin de bois et, tout récemment, la toiture.



### Confiserie de la Vieille École

(Patrick Morin et Julie Normand)

339, chemin Royal, St-François, Île d'Orléans

Lorsque les propriétaires ont acquis ce bâtiment classé, le mauvais état de conservation a nécessité plusieurs interventions de remplacement et de restauration. Grâce aux bons soins de ces derniers, nous pouvons aujourd'hui admirer une magnifique confiserie, au cœur du village de Saint-François, qui reflète très bien l'architecture traditionnelle de l'île d'Orléans.



## GRAND PRIX

Un projet qui se démarque de manière exceptionnelle de tous les projets.

### *Maison Drouin*

(Fondation François-Lamy)

4700, chemin Royal  
Sainte-Famille, Île d'Orléans

Construite aux environs de 1730, la maison a été préservée de la modernisation par la famille Drouin jusqu'en 1984. Lorsque la Fondation François-Lamy a pris possession de la maison, le tout a été préservé jusqu'au moment de sa complète restauration en 2013.

La démarche de restauration de la *Maison Drouin* a commencé par une recherche iconographique et historique dans le but de situer dans le temps l'évolution physique de la maison. Suite à cette analyse, il a été décidé de revenir à un état antérieur, tout en conservant certaines traces d'évolution des composantes architecturales. À titre d'exemple, il a été décidé de conserver les fenêtres à 6 carreaux plutôt que de revenir à des fenêtres à 24 carreaux. Ensuite, la question de la toiture était incontournable : revenir à la toiture d'origine en bardeaux de cèdre de l'est selon une technique de pose traditionnelle sur lattis. Pour ce qui est de la charpente, d'importantes réparations des arbalétriers s'imposaient aussi. Du côté de la maçonnerie, plusieurs corrections ont été apportées afin de conserver la matière existante autant que possible. Même l'œil de bœuf qui s'était formé à l'arrière n'a pas été redressé parfaitement afin de ne pas trop modifier la structure existante. Enfin, afin de préserver l'intégrité de l'intérieur, un nettoyage des surfaces a été préconisé. Combiné à un léger éclairage, la restauration des finis met en valeur les techniques et les couleurs d'autrefois.

Pour conclure, la restauration de la *Maison Drouin* a donné lieu à une collaboration exemplaire des différents acteurs. Membres de la Fondation, architectes, restaurateurs de bois et de finis intérieurs, ingénieurs, historien, représentant du MCC, représentant de la MRC, maçons, menuisiers, et autres quarts de métier, tous ont joué un rôle dans la prise de décisions afin de trouver la meilleure solution possible. Pour toutes ces raisons, et bien d'autres, c'est à l'unanimité que le jury remet le Grand Prix au projet de restauration de la Maison Drouin!



AVANT

© FONDATION FRANÇOIS-LAMY



AVANT

© FONDATION FRANÇOIS-LAMY





APRÈS



APRÈS



APRÈS

© FONDATION FRANÇOIS-LAMY





Cette publication a été tirée à 7000 exemplaires, dont 4500 encartées dans l'édition régulière du journal [Autour de l'île](#), novembre 2014.

Recherche et rédaction : **Marie-Andrée Thiffault**, Responsable du Site patrimonial de l'Île d'Orléans, 418 829-1011 Poste 224

Photographie : **Bernhardt Beaudry**

Coordonnatrice de la production : **Laure-Marie Vayssairat**, Journal [Autour de l'île](#) 418 828-0330

Mise en page : **Orage Communication** / [info@oragecommunication.com](mailto:info@oragecommunication.com) 418 824-5678

Imprimeur : **F.L. Chicoine** 1 866 345-2525